

UPOV

TG/18/5(proj.4)

ORIGINAL: anglais

DATE: 2007-03-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

BÉGONIA ÉLATIOR

Code UPOV : BEGON_HIE

Begonia ×hiemalis Fotsch

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par un expert de l'Allemagne

*pour examen par le Comité technique à sa quarante troisième session de
qui se tiendra à Genève (Suisse) 26 – 28 mars 2007*

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Begonia ×hiemalis</i> Fotsch, <i>Begonia ×elatior</i> hort.	Elatior Begonia, Winter-flowering begonia	Bégonia élatior	Elatior-Begonie	Begonia elatior

Ces principes directeurs (“principes directeurs d’examen”) visent à approfondir les principes énoncés dans l’introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s’y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l’harmonisation de l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l’examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d’examen doivent être interprétés en relation avec l’introduction générale et les documents TGP qui s’y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d’introduction des présents principes directeurs d’examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l’UPOV, sur le site Web de l’UPOV (www.upov.int), pour l’information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	14
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	14
8.2	Explications portant sur certains caractères	14
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	17
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Begonia ×hiemalis* Fotsch, de la famille des *Begoniaceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes de boutures terminales non-provoquées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 jeunes plantes avec des boutures terminales non-provoquées

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Trois semaines après l'empotage, les plantes doivent recevoir un traitement en jours courts pendant deux semaines. La durée d'éclairement pendant le traitement en jours courts doit être de neuf heures.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation des caractères se situe à l'époque de pleine floraison.

3.3.3 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 2% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, deux plantes hors-type sont tolérées.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée en un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Fleur : type (caractère 14)
- (b) Fleur : nombre de couleurs (caractère 18)
- (c) Pétale externe : couleur du centre de la face supérieure (caractère 20) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune

- Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rouge
 - Gr. 5 : rouge et rose
 - Gr. 6 : bleu et rose
- (d) Pétale externe : incisions du bord (caractère 21)
- (e) Pétale interne : couleur du centre de la face supérieure (caractère 23) avec les groupes suivants :
- Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rouge
 - Gr. 5 : rouge et rose
 - Gr. 6 : bleu et rose

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a), (b), (c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2).

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (* (*)	Plant: height (including flowers)	Plante: hauteur (y compris les fleurs)	Pflanze: Höhe (einschließlich Blüten)	Planta: altura (incluidas flores)		
QN	short	faible	niedrig	baja		3
	medium	moyenne	mittel	media	Berseko	5
	tall	grande	hoch	alta	Dark Britt	7
2. (* (*)	Plant: width (including flowers)	Plante: largeur (y compris les fleurs)	Pflanze: Breite (einschließlich Blüten)	Planta: anchura (incluidas flores)		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha		3
	medium	moyenne	mittel	media	Julie	5
	broad	large	breit	ancha	Nadine	7
3.	Petiole: anthocyanin coloration on upper side	Pétiole: pigmentation anthocyanique de la face supérieure	Blattstiel: Anthocyanfärbung auf der Oberseite	Pecíolo: pigmentación antociánica de la parte superior		
QN (a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Beman Soft Pink	1
	weak	faible	gering	débil	BBTosca	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte	Binos Pink	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
4. (* (+)	Leaf blade: length of midrib	Limbe: longueur de la nervure principale	Blattspreite: Länge der Mittelrippe	Limbo: longitud del nervio central		
QN (a)	short	courte	kurz	corta		3
	medium	moyenne	mittel	media	Beman Rose	5
	long	longue	lang	larga	Barkos	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (*) (+)	Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (a)	narrow	étroit	schmal	estrecha		3
	medium	moyen	mittel	media	Julie	5
	broad	large	breit	ancha	Barkos	7
6. (*)	Leaf blade: color of <u>upper</u> side	Limbe: couleur de la face <u>supérieure</u>	Blattspreite: Farbe der <u>Oberseite</u>	Limbo: color del <u>haz</u>		
PQ (a)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Azotus	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Barkos	3
	reddish green	vert rougeâtre	rötlich grün	verde rojiza	Debbie	4
7.	Leaf blade: color of <u>lower</u> side	Limbe: couleur de la face <u>inférieure</u>	Blattspreite: Farbe der <u>Unterseite</u>	Limbo: color del <u>envés</u>		
PQ (a)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Azotus	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		3
	red and green	vert rougeâtre	rot und grün	verde e rojiza	Fuga	4
	reddish brown	brun rougeâtre	rötlich braun	marrón rojizo		5
8. (+)	Leaf blade: base	Limbe: base	Blattspreite: Basis	Limbo: base		
QN (a)	wide open	très ouverte	weit offen	muy abierta		1
	moderately open	ouverte	mäßig offen	moderadamente abierta		3
	closed	fermée	geschlossen	cerrada		5
	slightly overlapping	à lobes peu chevauchants	gering überlappend	debilmente solapada		7
	strongly overlapping	à lobes très chevauchants	stark überlappend	fuertemente solapada		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (+)	Leaf blade: width of apex	Limbe: largeur du sommet	Blattspreite: Breite der Spitze	Limbo: anchura del ápice		
QN (a)	narrow	étroit	schmal	estrecho		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	broad	large	breit	ancho		7
10. (+)	Leaf blade: incisions of margin	Limbe: incisions du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: incisiones del borde		
QN (a)	absent or very shallow	absentes ou très faibles	fehlend oder sehr flach	ausente o poco profunda	Azotus	1
	shallow	faibles	flach	poco profunda	Kristy Franje	3
	medium	moyennes	mittel	media	Cindy Franje Dark	5
	deep	fortes	tief	profunda		7
11.	Leaf blade: undulation of margin	Limbe: ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del borde		
QN (a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Nadine	3
	medium	moyenne	mittel	media	Azotus	5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
12.	Bract: size	Bractée: taille	Hochblatt: Größe	Bráctea: tamaño		
QN (b)	small	petite	klein	pequeña	Nadine	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	large	grande	groß	grande	Azotus	7
13.	Bract: color	Bractée: couleur	Hochblatt: Farbe	Bráctea: color		
QL (b)	green	verte	grün	verde		1
	red and green	rouge et verte	grün und rot	verde y rojo		2
	red	rouge	rot	rojo		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
14. (*) (+)	Flower: type	Fleur: type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QL	single	simple	einfach	simple		1
	double	double	gefüllt	doble		2
15. (*)	<u>Only varieties with double flowers:</u> Flower: number of petals	<u>Seulement variétés à fleur double:</u> Fleur: nombre de pétales	<u>Nur Sorten mit gefüllten Blüten:</u> Blüte: Anzahl Blütenblätter	<u>Sólo variedades con flores dobles:</u> Flor: número de pétalos		
QN	few	petit	gering	pocos	Peggy	3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	many	grand	hoch	numerosos	BBTosca	7
16. (*) (+)	Flower: length	Fleur: longueur	Blüte: Länge	Flor: longitud		
QN	short	courte	kurz	corta		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	long	longue	lang	larga		7
17. (*) (+)	Flower: width	Fleur: largeur	Blüte: Breite	Flor: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	broad	large	breit	ancha		7
18. (*) (+)	Flower: number of colors	Fleur: nombre de couleurs	Blüte: Anzahl Farben	Flor: número de colores		
QL	one	une	eine	uno		1
	two	deux	zwei	dos		2
	more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. (*)	Outer petal: color of <u>margin</u> of upper side	Pétale externe: couleur du <u>bord</u> de la face supérieure	Äußeres Blütenblatt: Farbe des <u>Randes</u> der Oberseite	Pétalo externo: color del <u>borde</u> de la parte superior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
20. (*)	Outer petal: color of <u>middle</u> of upper side	Pétale externe: couleur du <u>centre</u> de la face supérieure	Äußeres Blütenblatt: Farbe der <u>Mitte</u> der Oberseite	Pétalo externo: color del <u>centro</u> de la parte superior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
21. (*) (+)	Outer petal: incisions of margin	Pétale externe: incisions du pétale	Äußeres Blütenblatt: Randeinschnitte	Pétalo externo: incisiones del borde		
QN	absent or very shallow	absentes ou très peu profondes	fehlend oder sehr flach	ausentes o muy poco profundas	BBTosca	1
	shallow	peu profondes	flach	poco profundas	Bela	3
	medium	moyennes	mittel	medias	Cindy Franje Dark	5
	deep	profondes	tief	profundas	Daisy Franje	7
22. (*)	Inner petal: color of <u>margin</u> of upper side	Pétale interne: couleur du <u>bord</u> de la face <u>supérieure</u>	Inneres Blütenblatt: Farbe des <u>Randes</u> der <u>Oberseite</u>	Pétalo interno: color del <u>borde</u> de la parte <u>superior</u>		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
23. (*)	Inner petal: color of <u>middle</u> of upper side	Pétale interne: couleur du <u>centre</u> de la face <u>supérieure</u>	Inneres Blütenblatt: Farbe der <u>Mitte</u> der <u>Oberseite</u>	Pétalo interno: color del <u>centro</u> de la parte <u>superior</u>		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
24.	Inner petal: color of <u>margin</u> of lower side	Pétale interne: couleur du <u>bord</u> de la face <u>inférieure</u>	Inneres Blütenblatt: Farbe des <u>Randes</u> der <u>Unterseite</u>	Pétalo interno: color del <u>borde</u> de la parte <u>inferior</u>		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	Inner petal: color of <u>middle</u> of <u>lower</u> side	Pétale interne: couleur du <u>centre</u> de la face <u>inférieure</u>	Inneres Blütenblatt: Farbe der <u>Mitte</u> der <u>Unterseite</u>	Pétalo interno: color del <u>centro</u> de la parte <u>inferior</u>		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
26. (+)	Inner petal: incisions of margin	Pétale interne: incisions du pétale	Inneres Blütenblatt: Randeinschnitte	Pétalo interno: incisiones del borde		
QN	(c) absent or very shallow	absentes ou très peu profondes	fehlend oder sehr flach	ausentes o muy poco profundas		1
	shallow	peu profondes	flach	poco profundas		3
	medium	moyennes	mittel	medias		5
	deep	profondes	tief	profundas		7
27.	Inner petal: undulation of margin	Fleur: ondulation du pétale	Inneres Blütenblatt: Wellung des Randes	Pétalo interno: ondulación del borde		
QN	(c) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Rita	1
	weak	faible	gering	débil	Dark Britt	3
	medium	moyenne	mittel	media	Boraskio	5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Feuille et pétiole : les observations sur la feuille et le pétiole doivent être effectuées sur une feuille complètement développée du milieu de la plante.
- (b) Bractée : les observations sur la bractée doivent être effectuées sur une bractée pleinement développée d'une fleur complètement développée.
- (c) Pétale interne : les observations sur le pétale interne doivent être effectuées sur un pétale pleinement développé du deuxième rang externe des pétales internes.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 4 : Limbe : longueur de la nervure principale

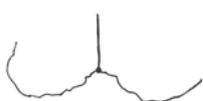
Ad. 5 : Limbe : largeur



Limbe : longueur de la nervure principale

Limbe : largeur

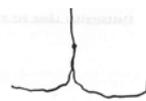
Ad. 8 : Limbe : base



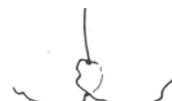
1
très ouverte



3
modérément
ouverte



5
fermée



7
légèrement
recouvrante



9
très recouvrante

Ad. 9 : Limbe : largeur du sommet



3
étroit

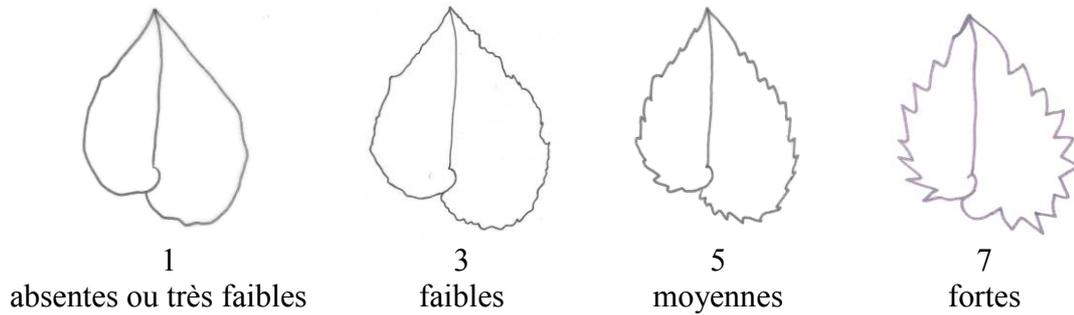


5
moyen



7
large

Ad. 10 : Limbe : incisions du bord

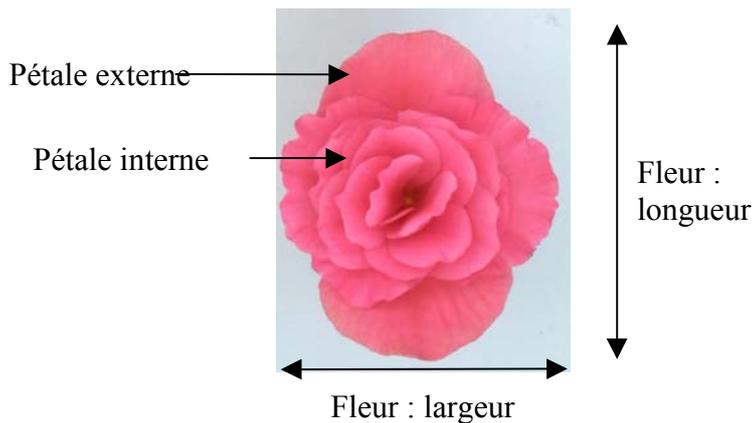


Ad. 14 : Fleur : type

Une fleur simple n'a que deux pétales externes et deux pétales internes. Une fleur double a deux pétales externes et plus de deux pétales internes.

Ad. 16 : Fleur : longueur

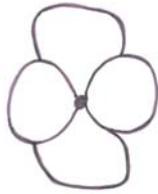
Ad. 17 : Fleur : largeur



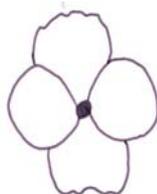
Ad. 18 : Fleur : nombre de couleurs

- Une Fleurs avec une seule couleur sur la face supérieure des pétales. Bien qu'il n'y ait qu'une couleur, des parties de la fleur peuvent être un peu plus claires ou plus foncées que le reste.
- Deux Fleurs avec deux couleurs différentes sur la face supérieure des pétales, par exemple rouge et blanc.
- Plus de deux Fleurs avec plus de deux couleurs différentes sur la face supérieure des pétales, par exemple rouge, blanc et jaune.

Ad. 21 : Pétale externe : incisions du bord



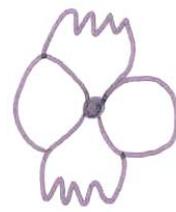
1
absentes ou très peu
profondes



3
peu profondes

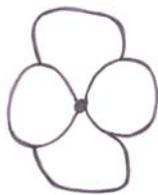


5
moyennes

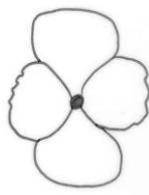


7
profondes

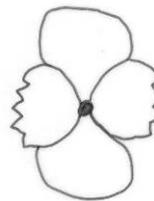
Ad. 26 : Pétale interne : incisions du bord



1
absentes ou très peu
profondes



3
peu profondes



5
moyennes



7
profondes

9. Bibliographie

Thompson, Mildred L., Thompson Edward J., 1981: Begonias. The complete reference guide. Times Books, New York, US.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Begonia ×hiemalis Fotsch
(syn. Begonia ×elator hort.)"/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Bégonia élatior"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Fleur : type (14)		
simple		1[]
double		2[]
5.2 <u>Seulement variétés à fleurs doubles</u> : (15) Fleur : nombre de pétales		
petit	Peggy	3[]
moyen		5[]
grand	BBTosca	7[]
5.3 Fleur : nombre de couleurs (18)		
une		1[]
deux		2[]
plus de deux		3[]
5.4i Pétale externe : couleur du <u>centre</u> de la face supérieure (20)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	
5.4ii Pétale externe : couleur du <u>centre</u> de la face supérieure (20)		
blanc		1[]
jaune		2[]
orange		3[]
rouge		4[]
rouge et rose		5[]
bleu et rose		6[]
autre (indiquer la couleur)	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.5 Pétale externe : incisions du bord (21)		
absentes ou très peu profondes	BBTosca	1[]
peu profondes	Bela	3[]
moyennes	Cindy Franje Dark	5[]
profondes	Daisy Franje	7[]
5.6i Pétale interne : couleur du <u>centre</u> de la face <u>supérieure</u> (23)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	
5.6ii Pétale interne : couleur du <u>centre</u> de la face <u>supérieure</u> (23)		
blanc		1[]
jaune		2[]
orange		3[]
rouge		4[]
rouge et rose		5[]
bleu et rose		6[]
autre (indiquer la couleur)	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidat	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>(Exemple)</i>	<i>Fleur : nombre de couleurs</i>	<i>une</i>	<i>deux</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]